
Adresse de la société populaire de Bussières-les-Belmont (Haute-Marne) qui félicite la Convention pour le décret qui reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme et s'indigne de l'attentat contre Collot-d'Herbois et Robespierre, lors de la séance du 24 messidor an II (12 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Adresse de la société populaire de Bussières-les-Belmont (Haute-Marne) qui félicite la Convention pour le décret qui reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme et s'indigne de l'attentat contre Collot-d'Herbois et Robespierre, lors de la séance du 24 messidor an II (12 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 86-87;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23471_t1_0086_0000_5

Fichier pdf généré le 21/07/2021

Peut-il se faire que le sexe féminin cherche à tremper sa main dans le sang de nos Représentants tandis que dans nos contrées ce sexe montre la plus grande envie de vous défendre et de combattre pour la liberté.

Le 3 de ce mois dans ce Canton on crie aux armes. 50 Républicains s'arment de piquet et se melent avec nous pour aller combattre, s'il eût été nécessaire, des brigands disoit-on qui opprimoient nos voisins (c'étoit des prisonniers de Mousseaux sortis de leurs postes).

Grâces éternelles vous soit rendues peres du peuple, vous avez rendu le 18 floréal un décret qui rend la vie à l'homme vertueux en reconnoissant un Être Suprême et l'immortalité de l'âme.

Citoyens notre dévoûement est sans borne et nos bras sont prêts pour vous défendre et la République, faite connoître à toute la France que tout est républicain dans notre Canton, que nos femmes et nos filles ont des bras nerveux, que la timidité dûes à leurs sexes est disparue et remplacée par l'amour de la patrie et l'idée de terrasser les tyrans ».

GUILLIETTE (*Secrét.*)

[et 1 signature illisible (*Présid.*)]

f

[*La Sté popul. de Courtenay à la Conv.; 10 prair. II*] (1).

« Citoyens Législateurs,

La Société populaire de Courtenay, par l'organe de son président, vous prie de recevoir son témoignage de reconnaissance et de félicitation du décret, par lequel vous avez mis la vertu, la probité, et la justice à l'ordre du jour, Décret salubre qui apporte la consolation dans le cœur des hommes de bien, le désespoir et la mort dans celui des fripons;

Vous avez consacré cette vérité sainte que l'honnête homme retrouve toujours dans son cœur, *l'existence de l'être suprême; et l'immortalité de l'âme,*

Ils savoient bien les monstres qui vouloient tuer la révolution, que le seul moyen d'y venir à bout étoit d'ôter à l'homme l'espoir de la vie future, et de le désespérer par l'idée du néant; ils vouloient faire des français (à l'exemple de la Vendée) un peuple de brigands, pour qu'il devint ensuite un peuple d'esclaves.

Où sont-ils ces petits philosophes qui professent impunément le matérialiste, qu'ils nous disent si se sont eux qui ont donné la vie et le mouvement au monde, où qui ont créé ce Soleil bienfaisant qui vient chaque jour éclairer et vivifier tout ce qui existe sur la terre; ils ont lû comme nous dans le grand livre de la nature; mais ils avoient besoin de professer une autre doctrine pour réussir dans leurs liberticides projets; heureusement ils sont découverts, les premiers traitres ont payé de leurs têtes leur audace criminelle, de même que périront tous ceux qui voudront pervertir la morale publique.

Nous avons appris avec autant d'horreur, que de sensibilité, le nouvel attentat qui vient de se com-

mettre sur 2 de nos représentants, et faisons les vœux les plus ardens pour le prompt rétablissement de celui qui a été blessé. Nous dirigeront avec vous notre indignation contre ces nouveaux ennemis que vous dénoncés, qui exaltent les succès et la bonne foi des tyrans, et qui affectent d'oublier les victoires nombreuses de nos armées, et l'austère vertu des sans culottes.

Poursuivez avec votre intégrité ordinaire ces dignes héritiers des conspirateurs, que le supplice de leurs chefs n'a point assez épouvantés; il est un principe incontestable que l'aristocratie ne sera corrigée que lorsqu'elle n'existera plus; que celui qui proposeroit une transaction avec les ennemis de la patrie soit puni de la même peine que celui qui attenteroit à la souveraineté du peuple. Des hommes comme nous, qui ont des législateurs comme vous, doivent vaincre et ils vaincront.

Nous vous faisons part que l'hâteillier pour le salpêtre est ici en pleine activité; il y a plus d'un mois, et avec succès, tous les habitans successivement si livrent avec toute l'ardeur, et le zèle que la cause commune exige.

Continués vos glorieux travaux en restant à votre poste, et dans tous les tems nous ne cesserons de vous donner des preuves du dévoûement et des sentiments de fraternité avec lesquels nous sommes vos concitoyens ».

ROBERT (*Présid.*), BLENES (*Secret.*)

g

[*La Sté popul. de Bussières-les-Belmont à la Conv.; 10 prair. II*] (1).

« Représentants du Peuple Souverain,

Quand par des lois sages et bienfaisantes vous embellissez la demeure des hommes, quand par vos lumières et sous vos auspices, sur les débris de toutes les passions, s'élève majestueusement une religion simple et grande comme la nature, la Société populaire de Bussières les Belmont s'empresse de vous voter les remerciements les plus sincères.

Oui dignes Représentants en reconnoissant l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'Âme, vous sanctionnez le dogme de tous les siècles, de tous les Peuples; vous donnez à vos lois un caractère imperissable et la Postérité reconnoissante immortalisera vos noms comme vos travaux.

Nous venons d'apprendre ... et nous fremissons que 2 de nos dignes législateurs venoient d'échapper au fer assassin... l'ennemi exécré du genre humain a donc encor des satellites ... Braves Parisiens, nous pleurons encor la perte des Lepelletier, des Marat, des Challier, Permettez-vous que nos cœurs soient lacerés par de nouvelles plaies ... Non ... nous en avons la douce espérance. La vertu sera chez vous plus surveillante que le crime. Vous sauvez nos Représentants et vous aurez sauvé la République.

Pour vous, Peres chéris de la Patrie, ne descendez de la Montagne Sainte que lorsque d'une main sage et hardie vous aurez conduit le vaisseau de la République au Port de l'immutabilité, alors vous

(1) C 310, pl. 1210, p. 7. Bⁱⁿ, 28 mess., (2^e suppl⁴); J. Sablier, n^o 1432; J. Fr., n^o 656.

(1) C 310, pl. 1210, p. 11.

aurez consolidé notre bonheur et la reconnaissance immortalisera vos vertus et votre gloire ».

LIEBAUX, LANISES, CIMERS, BRUGNOU
[et 1 signature illisible].

P.S. La Société populaire de Bussières les Belmont n'étant composée que de cultivateurs et d'artisans utiles, trop faible par ses moyens de pouvoir équiper un cavalier pour la République a, sous la Présidence du citoyen Amar, envoyé 500 liv. a la Convention pour les frais de la guerre; elle desireroit savoir si cette legere offrande est parvenue a sa destination.

h

[La Sté popul. de Brutus-le-Magnanime à la Conv.; s.d.] (1).

« Citoyens Représentans,

L'aristocratie ne compte plus les jours que par ses forfaits, chaque reveil amene de sa part un nouveau crime, et elle ne cessera d'en commettre que quand sa fureur cessera d'en inventer.

Deja 2 de vous (Lepelletier et Marat) ont été victimes de ses atrocités; 2 autres (Collot D'herbois et Robespierre) ont failli l'etre de sa rage; les premiers vivent au temple de memoire, les seconds ont place dans le cœur de tous les bons français.

Graces soyent rendües a l'etre Suprême de ce qu'il a détourné le fer assassin dirigé contre Collot D'herbois et de ce qu'il a garanty Robespierre.

Graces soyent rendues de ce que le coup qui a frappé le brave Geoffroy n'est pas mortel, toutes ces luttes étoient celles du crime contre la vertu, et le terme est arrivé car la vertu doit sortir victorieuse de ces combats. Vous l'avez mise a l'ordre du jour.

Représentans du peuple votre existence ne vous appartient plus, vous l'avez consacrée au bonheur de la France; marchez rapidement a votre but, le genie de la liberté a enflamé l'atmosphere et chacun de vous est un géant en comparaison du pigmé qui l'attaque ».

GAYÔT (Présid.), BESY (Secrét.), LEFRANÇOIS
(Secrét.).

[Extrait des délibérations du 8 prair. II].

Un membre a fait une motion tendante a ce qu'il fut fait a la Convention une adresse de felicitacion pour le Decret qu'elle a rendu sur les idées[s] religieuses et morales, sur les principes republicains et les fêtes nationales, sur les evenemens arrivés a Collot d'herbois et a Robespierre; et sur le Decret qu'elle a rendu en faveur du brave Geoffroy, cette motion mise aux voix a été adoptée.

ROBERT (presid.), R. MAYOR (secret.),
P.c.c. BESY (Secret.)

i

[La Sté popul. d'Albi à la Conv.; 7 mess. II] (2)

(1) C 310, pl. 1210, p. 5; J. Sablier, n° 1432; J. Fr., n° 656.

(2) C 310, pl. 1210, p. 3.

Citoyens Representans

Lorsque vous veniés de rendre hommage par un decret solennel, a des verités qui sont le fondement de toute la morale; lorsque nous préparions la fête que vous avés consacré à l'être supreme, de quelle indignation n'avons nous pas été saisis en apprenant les nouveaux attentats médités et presque consommés contre la représentation nationale ?

Les canons étoient autrefois la derniere raison des rois; maintenant ce sont les assassinats. Que vos laches ennemis rougissent, s'ils le peuvent, des moyens qu'ils emploient contre vous ! 20 puissances coalisées contre un peuple libre ne conservent donc d'esperance que par le crime ! nous avons été instruits par le dernier rapport qui vous à été fait, de toutes les manœuvres de cette faction d'assassins dont la France sera bientôt vengée.

Continués, citoyens representans, à braver les poignards des rois et de leurs complices; la haine qu'ils vous ont vouée est le titre de votre gloire aux yeux de la postérité et de la reconnaissance de la republique dont vous fondés la liberté sur des bases inbranlables.

Vive la Montagne, Vive la Republique. S. et F. ».

ESPEROUS (Vice presid.), VERVEIL, OMER HATON,
GUIZES, Fr. ANADANEZ (Secrétaires).

j

[La Sté popul. de Touquin à la Conv.; 9 mess. II] (1).

« Représentans d'un peuple libre

Les sans culottes de la Commune de Touquin n'ont cessé de vous applaudir par des cris 1 000 fois repetés, de Vive la Republique, la convention Nationale, Vive la Montagne ...

Legislateurs, des sansculottes ne connaissent pas l'eloquence ils ne savent pas faire des phrases, ils ne savent que dire la verité. Vos bienfaits et vos vertus sont gravés dans nos cœurs; vous avez démasqué les traitres et les scélérats, les hypocrites et les conspirateurs. Vous avez confondus les faux docteurs. Vous avez mis a l'ordre du jour la justice, la probité et les mœurs en proclamant que le peuple français reconnaît l'etre Suprême et l'immortalité de l'ame et vous avez bien merité de la patrie. Nous rendons homage a la bravoure de Geoffroy. Nous vouons a l'exécration les monstres qui osent porter une main criminelle sur nos representans.

Nous invitons la Convention nationale a rester à son poste.

Vive la Republique ».

CHEMIN, SIMON, ROUCY, GRANDAY.

k

[La Sté popul. de Cosne à la Conv.; 11 prair. II] (2).

« Citoyens representans,

La Société populaire de Cosne a appris, ave la plus vive indignation, l'horrible attentat commis

(1) C 310, pl. 1210, p. 2.

(2) C 310, pl. 1210, p. 6. Bin, 28 mess., (2^e suppl^t); J. Sablier, n° 1432; J. Fr., n° 656.